



Collectivités Locales  
Intérieur  
Affaires Sociales

# L'ÉDITO

## Réussir le 19 mars !

# La Lettre aux adhérents

**N**icolas Sarkozy recevait il y a quelques jours les organisations syndicales de salariés (Sauf la FSU, Solidaires et l'UNSA écartées de ce sommet !!) et du patronat pour présenter son plan, ses « solutions » à ce que tout le monde se plaît à décrire comme une crise financière mondiale et qui est en fait la faillite du système économique ultra libéral soutenu par le gouvernement Fillon. «On» nous parle de récession (mot qu'il ne fallait pas prononcer il y a quelques semaines) et « on » nous promet des jours à venir terribles puisqu'il paraît que nous avons mangé notre pain blanc. Remarquons tout de même au passage que ce que nous dénonçons depuis quelques années : remise en cause des services publics, désengagement de l'Etat, RGPP, casse du code du travail, destruction du pacte social issu du Conseil National de la Résistance, coupe sombre dans la protection sociale (en particulier la maladie et les retraites), précarisation des emplois... produit aujourd'hui les effets de cette politique : paupérisation de

la population, augmentation du chômage et aggravation des conditions de vie.

Pourtant Sarkozy reste droit dans ses bottes, c'est sa politique qui est la bonne, pas question d'en changer et les réformes doivent être réalisées, coûte que coûte. Heureusement, il y a encore des forces qui résistent à cet entêtement funeste : les enseignants du supérieur rejoints par les étudiants et les lycéens, la population guadeloupéenne étranglée par les

prix et les salariés du public et du privé qui le 29 janvier dernier sont descendus en masse dans la rue dire leur opposition à la politique prônée par le couple Sarkozy-Fillon.

Les mesures présentées le 18 février sont insuffisantes et inappropriées. A titre de comparaison le plan américain représente 750 € par habitant, celui de Sarkozy ...28. Si certaines mesures peuvent soulager certains d'entre nous pour quelques semaines elles ne sont pas à la hauteur de la situation : 2,6 milliards d'euros sont prévus alors que la suppression de la taxe professionnelle représente un cadeau de plus de 8 milliards au patronat. Il faudrait espérer que celles et ceux qui ont cru dans les promesses du candidat Sarkozy s'aperçoivent enfin qu'ils ont été trompés. Que le « travailler plus pour gagner



Crédit dessin Soulcié/Iconovox



Journal du SDU CLIAS 93-FSU

Maison des syndicats - 24 rue de Paris 93100 Montreuil

☎ 01 42 87 43 00

☎ 01 49 88 06 17

✉ contact@sdu-clias93.org

http://www.sdu-clias93.org

plus » était un aspirateur à électeurs et rien que cela.

C'est pourquoi les organisations syndicales de fonctionnaires CGT, CFDT, FO, FSU, UNSA, CFTC, CCG, SOLIDAIRES, après l'intervention du Président de la République, constatant «*que les réponses apportées restent loin des attentes et des exigences portées par la mobilisation du 29 janvier 2009*», s'inscrivent résolument dans la décision d'une nouvelle journée d'action unitaire et interprofessionnelle pour le 19 mars prochain.

Elles revendiquent :

- l'arrêt de la politique aveugle de suppressions d'emplois et un moratoire immédiat sur celles contenues dans le budget 2009
- l'augmentation significative de la valeur du point et la réévaluation de l'ensemble de la grille indiciaire pour améliorer la carrière des agents
- le retrait de projets porteurs de lourds reculs pour la population et les personnels qui se traduisent notamment par des délocalisations et des fermetures massives de services de proximité, et l'aggravation des conditions de travail
- les moyens nécessaires à la pérennisation du financement des missions publiques en lieu et place de l'actuelle politique d'austérité imposée aux services de l'Etat, aux collectivités locales et aux établissements hospitaliers.

Dans le même état d'esprit que celui exprimé par l'intersyndicale interprofessionnelle, les Organisations Syndicales de la Fonction Publique appellent à poursuivre et développer les mobilisations dans les différents secteurs.

Elles apportent leur soutien aux revendications des organisations syndicales de la Fonction Publique dans les DOM.

## Retour sur les élections professionnelles de 2008

Pour la petite couronne d'île de France, et plus particulièrement en Seine Saint Denis, les enjeux étaient importants à plus d'un titre pour notre syndicat.

- 1- Faire reconnaître la représentativité de la FSU dans notre secteur professionnel
- 2- Obtenir du droit syndical local

Malgré un contexte difficile lié aux dispositions négatives de la loi «II» toujours en vigueur pour ce scrutin et ce malgré le vote de la loi sur la



renovation du dialogue social de l'été 2008, le SDU CLIAS 93/ FSU a réussi à tirer son épingle du jeu et ce de manière assez satisfaisante.

Nous avons déposé une dizaine de listes dans des collectivités importantes de Seine Saint Denis: CG 93, Centre de Gestion à Pantin, Montreuil, Saint Denis, Aulnay, Le Blanc Mesnil, Bagnolet, Le Pré St Gervais, Villemomble, Le Raincy avec des résultats assez contrastés.

Globalement, nos listes arrivent 4<sup>ème</sup> sur le département devant l'UNSA, SUD, la CFTC, la FA FPT. et obtiennent des sièges au CG 93, au CIG, à Montreuil, au Pré St Gervais, au Raincy, à Villemomble, manquant même un siège à St Denis pour 2 voix !!

Ces résultats sont encourageants pour l'avenir et nous permettent dès à présent de nous tourner vers les prochaines élections professionnelles qui se profilent déjà à l'horizon fin 2012 début 2013.

Grosse satisfaction au CTP placé auprès du Centre Interdépartemental de Gestion 92/93/94 où nous remportons 2 des 6 sièges avec plus de 23% des voix derrière la CGT (3) mais devant la CFDT (1), FO (0) et la CFTC (0) et au CTP dit «de service» de ce même CIG où notre liste arrive même en tête, remportant 3 des 4 sièges.

Pour les CAP, toutes les collectivités et établissements publics du 93 étant affiliées au CIG, c'est conjointement avec nos camarades des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne que nous nous sommes présentés aux suffrages de nos collègues de la territoriale.

Le bilan est assez satisfaisant puisque nous obtenons un siège en CAP de catégorie A et un siège en CAP de catégorie B. Même si nous n'obtenons pas de siège en CAP de catégorie C le nombre de suffrages nous place en 4<sup>ème</sup> position devant l'UNSA, la CGC, la CFTC, SUD. Nous arrivons même en 3<sup>ème</sup> position au seul nombre total des sièges attribués au CIG.

Nous avons donc pris attache rapidement auprès du Président du centre pour une attribution sans délai des droits syndicaux qui vont découler de ces différentes élections: locaux, DAS, ASA etc... Celle-ci doit se tenir début avril.

## Vie des sections

### AU CONSEIL GÉNÉRAL TOUT N'EST PAS ROSE !

L'heure est à la vigilance et à la mobilisation au Conseil Général.

Dans les services médico-sociaux, le constat est toujours le même : postes vacants, congés-maladie et maternité non remplacés. Dans le même temps les demandes des familles de Seine-Saint-Denis n'ont jamais été aussi nombreuses.

Concrètement dans un service comme la PMI, des consultations sont supprimées, des secrétariats d'Assistantes Maternelles fermés, faute de professionnels pour assurer leur fonctionnement. Certaines communes seront particulièrement touchées en 2009 si rien n'est fait : Aulnay, Blanc Mesnil, La Courneuve, Noisy-le-Sec, Sevran.

Nous assistons à un affaiblissement du service public départemental et à une dégradation des conditions de travail des agents.

La section SDU 93 FSU du Conseil général mul-

tiplie les initiatives seule ou en intersyndicale avec les agents de différentes directions sociales afin d'interpeller les élus et obtenir les moyens indispensables en personnel et des budgets à la hauteur des enjeux.

De nombreux autres services sont touchés par cette situation, service social, ASE, PMI, Crèches, Direction des Personnes Âgées et Personnes Handicapées.

A noter une initiative intersyndicale importante : l'organisation le 13 mars de 14h à 17h à l'auditorium de la Bourse du Travail de Bobigny d'une rencontre de l'ensemble des professionnels de PMI, sous la forme de «Trois heures pour initier des états-généraux de la PMI 93 »

A cette occasion sera présenté un « bilan de santé des centres de PMI du 93 » à partir des résultats d'un questionnaire syndical prenant la forme d'un carnet de santé qui a été transmis à chaque centre du département.

Tous les adhérents du syndicat départemental, intéressés, sont cordialement invités.

### ET À MONTREUIL TOUT N'EST PAS VERT !

Presque un an après l'élection d'une nouvelle municipalité conduite par Dominique Voynet, les agents communaux sont au mieux dubitatifs, au pire en colère et le plus souvent inquiets.

Tout est partie d'un nouvel organigramme de toutes les directions qui a été envoyé à tous les services, comme s'il était validé, alors que le CTP qui devait donner un avis sur cette nouvelle organisation le 2 décembre 2008 ne s'était pas encore réuni. Depuis ce déni de dialogue dénoncé dans un tract intersyndical CGT-FSU, la direction générale continue de s'enfoncer, malgré une rencontre de nos syndicats avec Dominique Voynet qui a débouché sur un calendrier de réunions mensuelles dont nous espérons qu'elles permettent d'améliorer la situation des personnels en matière de protection sociale complémentaire, régime indemnitaire, d'accès au COS...

Au lieu de faire valider dans les formes requises le nouvel organigramme général et de pren-

dre le temps de débattre avec les agents et les représentants du personnel pour avancer éventuellement vers de nouvelles organisations de services, on veut nous faire examiner au pas de charge l'organisation de tous les services.

Pour notre syndicat FSU, la priorité doit être accordée aux services qui doivent déménager avant la fin de l'année 2009 (600 agents) et dont il est important de préciser leur organisation en fonction des choix politiques de la municipalité.

La priorité c'est aussi de travailler à définir avec les agents, leurs représentants et les syndicats l'accueil du public dans ces nouveaux locaux ; c'est-à-dire, quel guichet unique voulons-nous ?

## Rééchelonnement indiciaire en catégorie C - FPT

Par un décret n° 2008-1449 du 22 décembre 2008, les échelles de rémunération de la catégorie C de la fonction publique territoriale ont été légèrement revalorisées.

Cette revalorisation fait suite à un accord signé par la CFDT, la CFTC et la CGC avec le gouvernement ....le 21 février 2008 !

Parce que cette mesure de saupoudrage n'est pas une réponse à la perte de pouvoir d'achat et permet juste de ne pas verser l'indemnité différentielle qui est obligatoirement accordée aux premiers échelons pour éviter que le traitement minimum de la fonction publique ne soit en-dessous du SMIC, la FSU ainsi que d'autres organisations syndicales ne l'ont pas signé.

Cette revalorisation est d'autant plus modeste que le gouvernement a été obligé à deux reprises d'augmenter les premiers échelons, aux mois de mai et juillet 2008 du fait de l'augmentation du SMIC.

Cette revalorisation est en outre tardive puisque le décret a été publié plus de 3 mois après celui relatif à la fonction publique d'état ; la FSU est d'ailleurs intervenue auprès du gouvernement pour en demander l'application rapide dans la fonction publique territoriale.

Le décret publié revalorise donc à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008 les échelles indiciaires 3 à 6 en accordant quelques points d'indice (jusqu'à 4 pour certains échelons) à la majorité des échelons des 4 échelles de rémunération de catégorie C.

Dans beaucoup de collectivités, pour des raisons techniques, cette revalorisation ne devrait intervenir que sur la paye de mars.

Exemple, un adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe au 4<sup>ème</sup> échelon est classé maintenant à l'indice majoré 295 et bénéficiera en mars d'une revalorisation de 9 x 4 pts, soient 36 points ; un adjoint principal du patrimoine de 2<sup>ème</sup> classe classé au 5<sup>ème</sup> échelon est classé maintenant à l'indice majoré 318 et bénéficiera en mars d'une revalorisation de 9 x 1 pts, soient 9 points.

Merci de corriger le projet d'échelonnement indiciaire figurant en bas des pages 32 et 33 de notre Guide des carrières 2008 SNU CLIAS-FSU, de cette manière :

**Applicable à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008**  
(au lieu du 1<sup>er</sup> octobre 2008)

**Échelle 3 Échelon 1 indice brut 297 indice majoré 290**

**Échelle 3 Échelon 2 indice brut 298 indice majoré 291**

**Échelle 3 Échelon 3 indice brut 299 indice majoré 292**

**Le reste sans changement**

**Échelle 4 Échelon 1 indice brut 298 indice majoré 291**

**Échelle 4 Échelon 2 indice brut 299 indice majoré 292**

**Le reste sans changement**

**Échelle 5 Échelon 1 indice brut 299 indice majoré 292**

**Le reste sans changement**